MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport à partir du 3 avril 2021

CATÉGORIES	RÉGLEMENTATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
	ATTESTATION DE DÉPLACEMENT / JUSTIFICATIF DE DOMICILE
Pratique sportive dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes…)	
Tout public	**Toute activité sportive individuelle** **Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact.** **La distanciation physique de 2 m doit être observée.** **Les rassemblements dans l'espace public de plus de 6 personnes sont interdits.**
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle	**Autorisé** **Dérogation au couvre-feu et à la distance de 10 km**
Publics prioritaires Personnes disposant d'une prescription médicale APA et personnes à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	**Autorisé** **Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact.** **La distanciation physique de 2 m doit être observée.**
Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés	
Personnes mineures et majeures	**Autorisé** **En extérieur (ERP type PA)** **Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact.** **La distanciation physique de 2 m doit être observée.**
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle, personnes disposant d'une prescription médicale APA et personnes à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	**Autorisé** **En extérieur (ERP type PA) et en intérieur (ERP type X)** **Dérogation au couvre-feu et à la distance de 10 km**

Rappel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et SHN.
Le port du masque doit être respecté en permanence, sauf si l'activité physique ne le permet pas, conformément à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 20 octobre 2020.
ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - **ERP de type PA :** Établissement recevant du public de plein air

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)

#Tous AntiCovid
Télécharger l'application
Google Play
Télécharger dans l'App Store

CATÉGORIES	RÉGLEMENTATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
	ATTESTATION DE DÉPLACEMENT / JUSTIFICATIF DE DOMICILE
Éducateurs sportifs professionnels	
Activités en environnement spécifique : ski et dérivés ; alpinisme ; plongée subaquatique ; parachutisme ; spéléologie ; natation et sécurité aquatique (espace public, ERP de type PA ou X)	Autorisé pour les activités en présentiel ne pouvant être différées.
Pour les autres activités en extérieur (espace public ou ERP de type PA) et **les activités en intérieur** (ERP de type X)	
Coaching	
Sportifs professionnels et de haut niveau avec l'encadrement nécessaire	
Compétitions avec protocoles sanitaires renforcés	Autorisé
Sportifs amateurs	
Compétitions	Interdit
Vestiaires	
À usage collectif	Autorisé uniquement pour les SHN et sportifs professionnels.
Accueil de spectateurs	
Dans l'espace public	Interdit
En ERP de type PA ou X	Huis clos
Vie associative	
Réunions (AG, bureau, commissions…)	Voie dématérialisée

Rappel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et SHN.
Le port du masque doit être respecté en permanence, sauf si l'activité physique ne le permet pas, conformément à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 20 octobre 2020.
ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - **ERP de type PA :** Établissement recevant du public de plein air

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000 (appel gratuit)

#TousAntiCovid
Télécharger l'application
Disponible sur Google Play
Télécharger dans l'App Store